



Colloque International d'Echanges Scientifiques sur l'Anacarde (CIESA)

Thème

Intensification agro-écologique de la production et de transformation
du cajou en Afrique

Problématique – Acquis scientifiques et technologiques - Perspectives

Abidjan 26 – 28 Septembre 2017

TERMES DE REFERENCE (TDR)



Table des matières

Table des matières	i
1–Contexte et justification	1
2–Objectifs du colloque	3
3–Résultats attendus.....	4
4–Modalités techniques d’organisation et du déroulement du colloque.....	4
4.1 – Méthodologie	4
4.2 – Programme provisoire.....	4
5–Conditions de participation.....	5
6–Publication des communication.....	6
7–Participants.....	6

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD) regroupant les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) de 23 pays de l’Afrique de l’Ouest et du Centre, est l’une des quatre organisations sous-régionales que comprend le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA). Ce dernier, mandaté par l’Union Africaine (UA) pour la mise en œuvre du Pilier IV du Programme Détaillé de Développement de l’Agriculture Africain (PDDAA) a, par principe de subsidiarité, confié cette tâche au CORAF/WECARD pour la région de l’Afrique de l’Ouest et du Centre (AOC). Le Pilier IV qui vise à améliorer la recherche et les systèmes agricoles afin de diffuser de nouvelles technologies appropriées, correspond par ailleurs à la vision du CORAF/WECARD, exprimée dans son Plan Stratégique (2007-2016) pour répondre aux défis et aux enjeux du développement agricole de la sous-région.

Dans le Second Plan Opérationnel (PO2) (2014-2018) élaboré pour la mise en œuvre du Plan Stratégique, les cultures non vivrières ont été considérées comme un secteur pouvant contribuer de façon significative à l’amélioration durable de la productivité et de la compétitivité des marchés agricoles en AOC par la satisfaction des principales demandes adressées au système de recherche de la sous-région par les groupes cibles. Le Programme de recherche sur les cultures qui fait partie des six programmes prioritaires du CORAF/WECARD, vise, avec la contribution de tous les acteurs, à atteindre l’objectif du PO2 spécifiquement au niveau des cultures de rente, particulièrement celle de l’anacarde en AOC.

Dans cette optique, un appel à proposition de projets suivant le mécanisme du fonds compétitif identifié par le code CW/CGS/06/PCN/NSC/01/2012 relatif à l’amélioration de la productivité et la compétitivité et à l’accès aux marchés des cultures prioritaires identifiées par tous les acteurs au cours d’un atelier de validation et de définition des priorités du Programme Cultures Non Vivrières, a été lancé en janvier 2012. A cette occasion deux projets sur l’anacarde soumis par plusieurs pays ont été améliorés en impliquant une large catégorie d’acteurs afin de développer un projet commissionné pour la Filière anacarde sur proposition du Comité Scientifique et Technique du CORAF/WECARD. Ce travail a été supervisé par l’Initiative du Cajou Africain/GIZ (iCA/GIZ), la coordination ayant été assurée par le Conseil de Régulation, de Suivi et de Développement des Filières coton et anacarde (Conseil du Coton et de l’Anacarde - CCA) choisi, sur proposition de iCA/GIZ après une évaluation fiduciaire par un expert indépendant.

Le projet CORAF Anacarde regroupe cinq pays de l’Afrique de l’Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Ghana et Sénégal) et implique près d’une dizaine d’institutions de recherche, de formation et de développement. Il a une durée de trois ans. En Côte d’Ivoire, il apporte un financement complémentaire au programme de recherche sur l’anacardier mis en œuvre par le CNRA et soutient la recherche technologique portée par l’INPHB afin de rendre disponible au niveau local les équipements et technologies de transformation. Ce financement a également permis à l’UFHB de partager avec les acteurs de la filière d’autres pays, les résultats obtenus sur la carte sanitaire sous le financement de l’Initiative du Cajou Africain (ICA) à la faveur d’un atelier organisé à Dassa au Bénin. Pour les autres pays, il prend en compte la recherche appliquée et le développement.

Un atelier de finalisation et de lancement de ce projet a été organisé par le CORAF/WECARD et le CCA à Bouaké en Côte d'Ivoire du 26 au 30 janvier 2015. L'objectif de cet atelier était de partager les informations critiques du projet (cadre de performance, mode de gouvernance, gestion fiduciaire, méthodologie, etc.) pour garantir sa mise en œuvre efficace et efficiente. Les recommandations faites aux différents acteurs ont vu leurs réalisations dans l'organisation d'un atelier à Dassa au Bénin du 6 au 10 décembre 2015. Les objectifs étaient de présenter les différents projets et programmes de recherche en cours dans les différents pays et leurs niveaux d'exécution ; identifier les problématiques de recherche ; présenter les difficultés rencontrées ; et surtout créer un cadre collaboratif entre les chercheurs. A cet effet, huit projets en cours de mise en œuvre dont sept projets de recherche et un projet de vulgarisation ont été présentés.

La présentation de ces projets a montré qu'au niveau de la recherche sur l'amélioration variétale de l'anacardier, le Ghana est bien avancé car il est à la phase de test de 11 clones, suivi du Bénin et de la Côte d'Ivoire qui ont des programmes en cours et du Sénégal qui est au stade de démarrage d'un projet d'amélioration variétale. Au niveau du transfert de technologie et de renforcement des capacités des producteurs, la Côte d'Ivoire a lancé un vaste programme de conseil agricole visant à former les producteurs de noix de cajou sur la période 2015-2018 et un système de veille sanitaire en vue de contrôler le niveau de sévérité et la propagation des maladies et ravageurs dans les zones de production. Par ailleurs, le Bénin est en train de tester des formulations et des doses d'engrais minéraux pour faire des recommandations visant à accroître la productivité et le rendement des plantations d'anacardières. En Côte d'Ivoire, plusieurs actions de recherche et de conseil agricoles ont été initiées par le CCA, son partenaire fiduciaire national (FIRCA) et d'autres partenaires nationaux et internationaux pour faire passer le rendement de 300-500 kg/ha à 1000-5000 kg/ha, renforcer la valorisation et la diversification des produits et sous-produits, et améliorer le taux de transformation des noix, grâce à une forte implication des SNRA (CNRA, universités, ANADER, etc.). Dans ce cadre, huit chercheurs ont bénéficié d'une formation visant le renforcement de leur capacité dans le domaine du cajou au *Naliendele Agricultural Recherche Institute* (NARI) à Mtwara (Tanzanie) et ont participé à la conférence internationale sur le cajou (CIC) à Dar-Es-Salaam les 17 et 18 novembre 2015. Suite à cette formation, les chercheurs ont proposé les grandes articulations d'un programme national de recherche sur l'anacarde (PNRA). L'élaboration du PNRA est aujourd'hui à un stade très avancé et sa mise en œuvre effective est prévue pour le premier trimestre de 2017.

Il apparaît ainsi que la recherche pour le développement sur l'anacardier est véritablement amorcée dans la plupart des principaux pays producteurs de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, ce qui suppose la disponibilité masse importante de résultats. Cependant, l'efficacité et la pertinence des travaux en cours et à venir nécessitent la mutualisation des acquis, des réflexions et des ressources à travers non seulement des mobilités (partage d'expérience), mais également et surtout des rencontres d'échanges.

Lors du dernier atelier d'échanges scientifiques tenu du 18 au 22 janvier 2017 à Bassam dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne des valeurs anacarde, financé par le CORAF, le principe de l'organisation d'une activité d'échanges scientifiques répondant aux normes de la communauté scientifique avec possibilité de publication des actes dans une revue à audience internationale et reconnues par le CAMES a été validé.

C'est dans cette optique que le CCA, assurant la Coordination régionale du projet CORAF anacarde, a pris l'initiative d'organiser le présent colloque international d'échange scientifique sur l'anacardier (CIESA) sur le thème de « **Intensification agro-écologique de la production et de transformation du cajou en Afrique : Problématique – Acquis scientifiques et technologiques - Perspectives** ». Le volet scientifique de ce colloque prévu de **26 au 28 septembre 2017** à Abidjan (Côte d'Ivoire) sera piloté par un Comité scientifique (CS) assisté par un Secrétariat scientifique (SS) composé de huit enseignants-chercheurs et chercheurs.

Les communications et publications des travaux de recherches pertinentes porteront sur six sous-thèmes :

- Sous-thème 1 : Gestion des Ressources génétiques et Amélioration variétale
- Sous-thème 2 : Agronomie
- Sous-thème 3 : Défense de la culture
- Sous-thème 4 : Biotechnologie
- Sous-thème 5 : Transformation, Valorisation et Equipements
- Sous-thème 6 : Innovations et transfert de technologies

2–Objectifs du colloque

L'objectif global du CIESA est de contribuer au renforcement du partage et la diffusion des résultats des programmes et projets de recherche sur l'anacardier en AOC et même en dehors de cette région en vue de faciliter leur valorisation (scientifique et socioéconomique), ainsi que la pertinence et la performance des initiatives futures. Ce colloque sera l'occasion du démarrage de la plateforme de partage d'expériences entre les acteurs de la Filière anacarde dans le but d'en améliorer la productivité, la transformation et la valorisation dans les différents pays membres du réseau de recherche et développement sur l'anacarde en Afrique (REDAA).

De façon spécifique, il s'agira pour les participants de :

- présenter les résultats des projets de recherche sur l'anacardier ;
- recenser les projets de recherche sur l'anacardier et produits dérivés à court, moyen et long termes et explorer les possibilités d'articulation et de mutualisation au niveau régional et sous-régional ;
- identifier les activités prioritaires constituant les perspectives du projet CORAF anacarde et planifier l'élaboration d'une offre technique régionale en vue de rechercher le financement ;
- créer des synergies et un cadre collaboratif entre les chercheurs des différents pays impliqués dans la recherche sur l'anacardier ;
- adopter les textes réglementaires du REDAA désigner les points focaux ;
- installer les bases de la coopération sous-régionale en matière de recherche, de formation et de développement autour de thèmes stratégiques pour la Filière anacarde dans le cadre du REDAA.

Les résultats attendus à la fin du colloque, sont les suivants :

- les méthodologies de recherche accomplies ou en cours sur l’anacardier, résultats et les perspectives sont synthétisés et présentés de façon structurée ;
- les projets de recherche sur l’anacardier et produits dérivés à court, moyen et long termes sont connus et décrits ;
- les activités de recherche et de développement permettant la consolidation et la capitalisation des acquis du projet CORAF anacarde sont identifiées ;
- les bases de la collaboration sous-régionale en matière de recherche, de formation et de développement autour de thèmes stratégiques pour la Filière anacarde dans le cadre du REDAA sont établies ;
- des réseaux intra et inter disciplinaires entre les chercheurs et les acteurs du REDAA sont établis et les conditions de leur fonctionnalité définies ;
- les textes règlementaires du REDAA sont analysés et adoptés et les points focaux sont désignés.

4–Modalités techniques d’organisation et du déroulement du colloque

4.1 – Méthodologie

La rencontre sera organisée sous formes de plénières structurées, outre les cérémonies d’ouverture et de clôture, en trois sessions :

1. première session : présentation des communications scientifiques ;
2. deuxième session : analyse des outputs du colloque et adoption des documents ;
3. troisième session : présentation du rapport de synthèse ;

La cérémonie d’ouverture sera consacrée aux discours d’ouverture. Elle sera animée par le Coordinateur régional du projet CORAF anacarde, le Directeur général du CCA, du Directeur exécutif du FIRCA, du représentant de ComCashew/GIZ, du représentant du CORAF et du MINADER.

Une conférence introductive dont le thème est à déterminer marquera le départ de la première session. Les communications relatives à chaque sous-thème seront précédées d’une présentation de cadrage de 15 minutes par le modérateur ou une personne ressource.

4.2 – Programme provisoire

Le Comité scientifique envisage sélectionner 24 communications à raison de quatre par sous-thème. Chaque participant dont la communication a été retenue fera une présentation orale de 20 minutes suivie de 10 minutes de débats permettant d’apporter des contributions à la méthodologie et aux résultats et de demander des éclaircissements. Sur cette base, le programme provisoire ci-dessous est adopté.

Jour 1 : 26 septembre 2017

Matin

- Cérémonie d'ouverture
- Conférence introductive (Participation des acteurs institutionnels, les partenaires techniques et financiers, acteurs de la filière, chercheurs et vulgarisateurs)

Après midi

- Présentations sur le sous-thème 1
- Présentations sur le sous-thème 2

Jour 2 : 27 septembre 2017

Matin

- Présentations sur le sous-thème 3
- Présentations sur le sous-thème 4

Après midi

- Présentations sur le sous-thème 5
- Visite de poster
- Présentations sur le sous-thème 6

Jour 3 : 28 septembre 2017

Matin

- Présentation des acquis de la recherche aux acteurs de la filière et prise en compte de leurs nouvelles préoccupations

Après midi

- Détermination d'un cadre de recherche régionale sur l'anacarde et des thématiques transversales
- Adoption des textes réglementaires du REDAA
- Lecture et adoption du rapport général du colloque
- Cérémonie de clôture

5–Conditions de participation

Le colloque est ouvert à tous les acteurs de la chaîne des valeurs de la noix de cajou. Trois types de participants sont attendus :

- les structures et personnes ressources invitées et prises en charge par l'organisation ;
- les structures et personnes ressources inscrites à titre individuel et dont la participation a été acceptée par l'organisation ;
- les acteurs de la Filière anacarde proposant une communication scientifique.

Pour capitaliser toutes les compétences et acquis scientifiques et technologiques dans le domaine du cajou tant au niveau africain qu'ailleurs, un appel à communication sera lancé aux acteurs de la Filière anacarde au début du mois de mars 2017. Ainsi, les potentiels contributeurs seront invités à soumettre au Comité scientifique un résumé en français ou en anglais d'un maximum de **3000 caractères** (espaces y compris) comprenant la problématique, la méthodologie, les principaux résultats, la conclusion et les perspectives. Le résumé sera

précédé du titre de la communication, la liste des auteurs et leurs adresses, et suivi de cinq mots clés.

Les inscriptions au CIESA et la soumission des résumés se feront sur le site internet du REDAA : www.redaa.org.

Les auteurs des résumés retenus seront invités à soumettre un manuscrit complet présenté suivant les instructions de la revue internationale reconnue par le CAMES qui sera chargée de publier les communications après leur évaluation. Dans tous les cas, les manuscrits seront rédigés en simple face, en double interligne, police de caractères times new Roman 11, avec une marge de 2,5 cm autour de la plage imprimée. Ils comporteront au maximum 20 pages de texte (page de couverture de tableaux et de figures y compris).

Les manuscrits soumis sous forme électronique, seront étudiés des spécialistes de haut niveau dans les domaines concernés. L'appréciation prend en compte prioritairement :

- la contribution de l'article à l'avancement des connaissances dans le domaine concerné et/ou le développement d'un ou plusieurs niveaux de la chaîne des valeurs du cajou ;
- l'originalité globale du problème étudié et de la démarche suivie ;
- la pertinence de l'approche méthodologique ;
- la cohérence de l'organisation du texte
- la clarté et la concision de la langue.

Tous les manuscrits seront soumis à un test de plagiat avant d'être transmis aux lecteurs.

6–Publication des communications

Les manuscrits retenus par le comité scientifique du colloque seront renvoyés à leurs auteurs après évaluation des référés pour correction en se conformant aux instructions de la revue en charge de la publication en vue de s'y conformer dans la présentation des textes.

Important

- En soumettant l'article, les différents auteurs associés donnent à la revue retenue l'autorisation, non exclusive, de leur diffusion en accès libre. L'auteur conserve ses droits d'auteur.
- Afin de s'assurer de l'originalité du manuscrit et de l'accord de sa publication par les organismes de tutelle des auteurs, il sera demandé à l'auteur principal de signer une attestation sur l'honneur.

7–Participants

- CCA (Côte d'Ivoire)
- FIRCA (Côte d'Ivoire)
- ComCashew (Ghana)
- MINADER (Côte d'Ivoire)

- Chercheurs du projet CORAF (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Sénégal, CI, Togo, Sierra Leone)
- Chercheurs du PNRA (Côte d'Ivoire)
- Des personnes ressources venant de la Guinée Bissau, Nigeria, Tanzanie, Kenya, Inde, Vietnam, Australie

La participation de l'auteur ou d'un coauteur de chaque communication acceptée sera partiellement ou entièrement prise en charge par l'organisation, selon le contexte dans lequel la recherche a été menée et les impératifs budgétaires.